

OSER L'AUTONOMIE DU QUÉBEC, **POUR VRAI**

PLATEFORME DU PARTI CONSERVATEUR DU QUÉBEC EN AUTONOMIE



CONTEXTE

Aliénation croissante dans l'Ouest et séparatisme. Retour de la menace référendaire au Québec. Sous-investissement chronique en défense et en infrastructures. Déficits qui s'accumulent.

L'offensive tarifaire de l'administration Trump a pris le pays au dépourvu. Elle a forcé un virage dans l'urgence : diversifier nos marchés, combler nos retards, réduire notre vulnérabilité économique.

Un modèle à bout de souffle : le centralisme canadien, ce réflexe qui prétend tout régler depuis Ottawa, ne fonctionne plus.



Un modèle à bout de souffle : le centralisme canadien, ce réflexe qui prétend tout régler depuis Ottawa, ne fonctionne plus.

Depuis 1867, Ottawa empiète. Il utilise son pouvoir fédéral de dépenser pour s'immiscer dans les champs de compétence des provinces. Il multiplie les programmes, les normes, les structures administratives — tout en négligeant certaines de ses propres responsabilités.

Cette centralisation s'appuie sur une conception uniforme de l'identité canadienne. Une conception qui reconnaît mal la spécificité nationale du Québec et respecte insuffisamment l'autonomie des provinces.

Pour le Québec, les conséquences sont profondes. Le rapatriement unilatéral de la Constitution en 1982. Deux référendums perdus sur la souveraineté. Un débat national enfermé depuis près de cinquante ans dans le carcan fédéraliste-souverainiste.

Pendant ce temps, les aspirations fortes et légitimes de la nation québécoise continuent d'être ignorées, voire niées.

NI STATU QUO, NI RUPTURE

Contrairement à ceux qui proposent de renvoyer le Québec vers un troisième référendum perdant — après deux échecs qui l'ont fait reculer plutôt qu'avancer —, le PCQ ne propose pas de tout casser.

Les aspirations nationales du Québec sont réelles et légitimes — y compris chez celles et ceux qui restent tentés par un référendum. Mais l'histoire l'a démontré, à deux reprises : cette voie ne produit pas les gains attendus. Elle fait reculer le Québec, elle ne le fait pas avancer.

Le PCQ croit qu'il faut changer de logique. Changer de cap.

Un Canada mieux équilibré demeure possible : une véritable confédération de partenaires, fondée sur le respect de l'autonomie de ses composantes et de leur pleine souveraineté dans leurs champs de compétence.

Mais l'autonomie ne s'obtient pas par des vœux pieux.

Elle s'obtient par une stratégie permanente et institutionnalisée de pression soutenue.

Le Québec a déjà emprunté cette voie. Duplessis a défendu notre capacité fiscale et créé un impôt provincial sur le revenu. Lesage a rapatrié des points d'impôt et d'importantes responsabilités sociales. Ce sont des gains d'autonomie — concrets, méthodiques, durables.

Puis la question nationale s'est polarisée autour du calendrier référendaire. Fédéralistes contre souverainistes. Statu quo contre référendum. Résultat : aucun des deux camps n'a fait progresser l'autonomie du Québec de façon méthodique.

En 2005, l'ADQ propose l'autonomisme. En 2007, elle devient l'opposition officielle. Puis elle est intégrée à la CAQ — et son aile autonomiste est progressivement mise de côté.

Après deux défaites électorales, la CAQ se découvre nationaliste. Vingt et une propositions. Un rapatriement de pouvoirs annoncé. Puis, une fois élue : un comité, un projet de constitution, et rien de plus. Huit ans au pouvoir. Aucune stratégie durable. Le projet de constitution a été abandonné par la nouvelle première ministre, Christine Fréchette.

Ce qui a échoué, ce n'est pas l'autonomisme.

C'est l'absence de vision et de conviction de la CAQ.

NOTRE VISION ET NOS PRINCIPES

Notre vision

Le PCQ est l'héritier de l'aile autonomiste de l'Action démocratique du Québec. Son chef, Éric Duhaime, en a lui-même été l'un des pionniers. Son ouvrage récent, *Destination Autonomie*, étale sa vision autonomiste sur plus de 200 pages.

Le PCQ est de fait le vrai parti autonomiste du Québec : une vision, un programme, un plan crédible pour défendre nos compétences et rapatrier des pouvoirs.

L'autonomie n'est pas un compromis entre le fédéralisme et la souveraineté. C'est une voie politique à part entière : celle d'un Québec plus libre, plus responsable, pleinement maître de ses décisions.



Un Québec autonome, c'est :

- ✓ moins d'intrusions fédérales.
- ✓ moins de dédoublements et de conditions imposées par Ottawa.
- ✓ plus de pouvoirs exercés à Québec.
- ✓ plus de fierté nationale.
- ✓ un Canada transformé en véritable confédération de partenaires.
- ✓ un Québec qui agit, plutôt qu'un Québec qui attend.

Le PCQ croit que le Québec n'a pas à choisir entre la résignation et un nouveau référendum perdu d'avance. Il croit qu'un peuple mieux servi par ses propres institutions doit d'abord se donner les moyens d'agir.

Nos principes

1. La pleine souveraineté dans nos compétences

Le Québec doit exercer pleinement ses responsabilités, sans intrusion induite du fédéral. Ottawa ne doit pas se servir de son pouvoir de dépenser pour contourner le partage constitutionnel des compétences. Chaque empiètement doit être contesté. Chaque occasion de rapatriement doit être saisie.

2. Un nationalisme rassembleur

L'autonomie rassemble tous ceux et celles qui bâtissent leur avenir au Québec, peu importe leur origine, leur langue maternelle ou leur région. Le Québec doit affirmer sans complexe son caractère national et français — tout en reconnaissant pleinement la communauté anglo-qubécoise, la diversité québécoise et le statut particulier des Premières Nations et des Inuit.

3. Une véritable confédération de partenaires

Les provinces ne sont pas des succursales du gouvernement fédéral. Ce sont des gouvernements autonomes, dotés de compétences constitutionnelles qui doivent être pleinement respectées. Le Canada doit évoluer vers une confédération fondée sur la coopération librement consentie — jamais sur la centralisation ou l'uniformisation.

4. La fierté d'agir comme nation

L'autonomie, ce n'est pas seulement résister aux intrusions d'Ottawa. C'est assumer pleinement nos responsabilités, faire nos propres choix, agir avec confiance comme nation. Le Québec doit défendre ses intérêts au Canada comme à l'étranger, et faire rayonner sa langue, sa culture, son économie et son savoir-faire partout dans le monde.



LE PCQ S'ENGAGE À

1. Adopter une Constitution du Québec élaborée par et pour les Québécois

Le PCQ proposera une Constitution québécoise, élaborée avec la population et fondée sur un large consensus.

Elle affirmera :

- ✓ la souveraineté de l'Assemblée nationale et la primauté du droit québécois.
- ✓ le français, seule langue officielle et langue commune.
- ✓ la laïcité de l'État.
- ✓ le caractère national du Québec et de ses symboles.
- ✓ la modernisation de nos institutions.

Elle ne servira ni à instrumentaliser des enjeux sociaux sensibles, ni à soustraire l'État à la règle de droit. Le droit à l'avortement, auquel le PCQ demeure fermement attaché, n'a pas à être utilisé à des fins constitutionnelles. Le droit des citoyens et des groupes de contester les décisions de l'État devant les tribunaux sera pleinement préservé.

Une Constitution légitimée par la population :

- ✓ une commission itinérante dans toutes les régions.
- ✓ une participation citoyenne et des travaux publics d'experts.
- ✓ un dialogue distinct avec les Premières Nations, les Inuit et la communauté historique anglophone.
- ✓ un mode d'adoption fondé sur un consensus durable — jamais une simple majorité parlementaire de passage.

La Constitution reconnaîtra les autochtones, francophones et anglophones comme peuples fondateurs du Québec moderne, dans le respect des droits ancestraux et issus de traités.

Elle consacrera aussi le **principe d'autonomie régionale** : des conseils régionaux pourront évaluer les effets des politiques fédérales, proposer des priorités de négociation et recommander la décentralisation de pouvoirs et de budgets. Chaque nouveau pouvoir rapatrié posera la même question : à Québec, ou aux régions?

2. Une loi-bouclier contre les intrusions fédérales

Le PCQ adoptera la *Loi bouclier sur l'autonomie du Québec et le respect du pacte fédératif* — inspirée de mesures adoptées en Alberta et en Saskatchewan, adaptées à nos institutions.

Elle instaurera un mécanisme permanent pour détecter, évaluer et contrer les interventions fédérales qui empiètent sur les compétences du Québec — en santé, en éducation, en langue, en culture, en immigration, en environnement, en fiscalité, en ressources naturelles et en affaires municipales.



Elle mettra en place :

- ✓ un registre public des initiatives fédérales susceptibles de toucher les compétences du Québec.
- ✓ une évaluation de leurs conséquences juridiques, financières et administratives.
- ✓ le pouvoir pour l'Assemblée nationale d'exiger un plan d'action — négociation, contestation judiciaire ou directives aux ministères et sociétés d'État.
- ✓ un mécanisme permettant aux citoyens, entreprises, associations et municipalités de demander l'examen d'une intervention fédérale.
- ✓ un observatoire indépendant chargé de documenter les empiètements et les dédoublements administratifs.
- ✓ une clause René Lévesque, qui soumettra automatiquement toutes les lois votées par l'Assemblée nationale à la clause nonobstant, en guise de protestation contre le rapatriement unilatéral de la Constitution.

Toutes ces mesures respecteront la Constitution, les droits fondamentaux et la primauté du droit. Le Québec disposera enfin d'une véritable chaîne de sécurité institutionnelle — systématique, transparente, permanente.

3. Bâtir une alliance avec les forces autonomistes du Canada

Le Québec n'est pas seul. Plusieurs provinces veulent plus de contrôle sur leurs ressources, leur fiscalité, leurs programmes sociaux, leur développement économique. Le PCQ bâtira une alliance pour créer un rapport de force accru face à Ottawa.

Le PCQ réclamera du fédéral :

- ✓ les pleins pouvoirs en immigration — volumes, critères, conditions d'accueil, y compris pour les résidents temporaires, les réfugiés et les demandeurs d'asile.
- ✓ une autonomie fiscale permanente en santé, par un transfert de points d'impôt équivalent aux transferts fédéraux — sans perte financière pour le Québec.
- ✓ une déclaration de revenus unique, administrée par Revenu Québec.
- ✓ la reconnaissance du Canada comme fédération plurinationale, et de la nation québécoise.
- ✓ des listes québécoises pour la nomination des juges, jusqu'aux trois sièges québécois de la Cour suprême.
- ✓ l'autonomie provinciale en énergie et en environnement — moins de dédoublements dans l'évaluation des projets.
- ✓ des pouvoirs accrus en culture et en communications numériques, pour protéger nos contenus francophones.
- ✓ un droit de retrait avec pleine compensation de tout programme fédéral en champ de compétence provincial.
- ✓ la participation directe du Québec aux négociations internationales qui touchent ses compétences.
- ✓ la prépondérance du droit québécois en matière de propriété et de droit privé.

Notre approche : pragmatique. Dossier par dossier. Entente après entente. Chaque accord devra accroître concrètement la capacité d'agir du Québec et établir un précédent durable.

Le PCQ demandera aux Québécois un mandat clair pour conclure toute entente qui procure au Québec plus de pouvoirs, de ressources et de liberté d'action. L'objectif n'est pas de briser le Canada, mais de le transformer en une véritable confédération de partenaires autonomes et respectés.



Conclusion

L'autonomie n'est pas une liste de vœux pieux lancés à Ottawa. C'est une stratégie : pensée, planifiée, soutenue par des institutions, des mesures concrètes et un véritable rapport de force.

C'est choisir une Constitution élaborée avec les Québécois. Une loi-bouclier contre les intrusions fédérales. Des alliances avec les provinces autonomistes. Des pouvoirs rapatriés dossier par dossier. Une nation qui s'affirme sans se séparer.

C'est choisir un Québec qui ne dépend plus d'Ottawa — et qui agit.

**L'autonomie n'est pas la troisième voie.
C'est la première — celle que choisit la majorité des Québécois.**

L'Alberta vient de le démontrer. Le Québec l'a déjà démontré, avec Duplessis et Lesage. Les gains d'autonomie deviennent possibles quand la pression est forte, constante et crédible.

Le PCQ est aujourd'hui le seul parti québécois à proposer une stratégie autonomiste complète : une Constitution élaborée par et pour les Québécois, une loi-bouclier contre les intrusions fédérales, une alliance avec les provinces autonomistes, un programme précis de rapatriement de pouvoirs et une affirmation nationale pleinement assumée.

Le PCQ est aujourd'hui le vrai parti autonomiste du Québec.

La CAQ n'a jamais eu de plan pour renforcer l'autonomie du Québec.

Oui à la vraie autonomie conservatrice.

Non à la résignation libérale et aux référendums perdants du PQ.



PLATEFORME DU PARTI CONSERVATEUR DU QUÉBEC EN AUTONOMIE

OSER L'AUTONOMIE DU QUÉBEC, POUR VRAI